

APPEL à candidature



Diplôme d'Établissement

« Coordinateur de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires »

Mention CPTS

Vous êtes coordinateurs.trices de CPTS en Bretagne

Votre CPTS a validé sa lettre d'intention et/ou son projet de santé

Vous aspirez à vous former dans un esprit de partage d'expériences et de bonnes pratiques, et vous êtes soutenu.e par votre équipe

**N'attendez pas et candidatez avant le
10 novembre 2023**

Plus d'informations ci-dessous

Programme d'Amélioration Continue du Travail en Équipe

PACTE est une **formation action*** proposée par l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et construite en partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS), en lien avec le ministère des Solidarités et de la Santé, AVECSanté (anciennement fédération française des maisons et pôles de santé) et les Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux (URPS).

Elle répond aux besoins d'acquisition de compétences des professionnels en charge de soutenir les équipes de terrain afin d'impulser et de structurer de nouvelles pratiques et organisations professionnelles.

la formation PACTE repose sur un apprentissage en communauté afin de renforcer un savoir expérimentiel. Les méthodes et outils apportés aux coordinateurs.trices permettront de développer une analyse réflexive de leur pratique.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS



- Savoir se positionner au sein de son équipe comme coordinateur.trice et contribuer à la gestion de la structure ;
- Organiser la mise en œuvre du projet de santé ;
- Inscrire ce projet de santé dans une démarche territoriale de responsabilité populationnelle.

COMPETENCES VISEES



Etre capable de :

- Conduire un projet de santé en lien avec les différentes parties prenantes ;
- Soutenir de nouvelles pratiques pluri-professionnelles par des procédures et outils de travail partagés au sein des collectifs ;
- Organiser l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservis, notamment à travers des démarches de responsabilité populationnelle et d'intégration des acteurs.

** Formation qui s'effectue par l'action de ses participants . Méthode qui ne repose pas uniquement sur la théorie mais sur l'analyse de cas réels. Ce type de formation permet à chacun de se former dans l'action avec l'objectif d'apprendre de manière plus efficace tout en apportant sa propre contribution*

Organisation du programme

Le programme s'articule autour de différents thèmes qui seront abordés en e-learning et lors de séminaires en présentiel.



5 modules

- Décryptage de l'écosystème de santé
- Prise de fonction du coordinateur: se positionner au sein de l'équipe
- Projet de santé: adaptation aux évolutions territoriales
- Dynamique collective: mobiliser et accompagner les acteurs de la CPTS
- Mise en oeuvre des missions de la CPTS



7 séminaires
en présentiel

- Séminaire d'accueil : 11 et 12 janvier 2024
- Séminaire 1 : 19 et 20 février 2024
- Séminaire 2 : 18 et 19 avril 2024
- Séminaire 3 : 27 et 28 juin 2024
- Séminaire 4 : 7 et 8 octobre 2024
- Séminaire 5 : 5 et 6 décembre 2024
- Séminaire 6 : 10 et 11 mars 2025

Investissement en nombre d'heures

En présentiel : 124 heures
En e-learning : 50 heures
En équipe : 50 heures
Nombre d'heures au total : 224 heures



Plateforme
PACTE

- Des ressources en e-learning conçues à partir des productions d'experts vous permettant d'aller encore plus loin.
- Vos productions écrites, en lien avec chaque séminaire, à déposer sur la plateforme.



Un mémoire à rédiger au cours de la formation et à soutenir devant un jury le **3 juin 2025**

Durée de formation 18 mois

Contacts

ARS BRETAGNE - Ronan DERIEUX - 02 22 06 73 40 - ronan.derieux@ars.sante.fr

ESSORT – Sophie KERZERHO - 06 61 36 56 25 – s.kerzerho@essort.fr

Le comité de pilotage régional de la formation (ARS, EHESP, ESSORT, GECO Lib', URPS, Assurance Maladie) s'assure de la sélection des candidats.

JE SOUHAITE CANDIDATER



Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer avant le 10 novembre 12h00, à l'adresse suivante :
s.kerzerho@essort.fr

Il comprend :

- Lettre de motivation et Curriculum Vitae du candidat ;
- Lettre d'engagement des membres du bureau de l'association mentionnant distinctement :
 - L'intérêt porté à la formation ;
 - Le soutien de la candidature du coordinateur ou de la coordinatrice ;
 - L'engagement d'un des membres du bureau à participer à 2 jours de séminaire (le 11 janvier et le 27 juin) ;
 - L'engagement des membres du bureau à participer aux temps de mise en pratique de la formation, initiés par le coordinateur entre chaque séminaire (réunion animée, etc.).

L'engagement des membres du bureau dans cette formation est un critère essentiel lors de l'étude des candidatures.

Conditions de diplomation

- Participation à tous les séminaires ;
- Rendu de travaux obligatoires sur la plate-forme PACTE ;
- Rédaction et soutenance d'un mémoire.

Aucun critère de niveau de formation n'est prérequis pour les postulants.

Coût de la formation

- Coûts pédagogiques pris en charge par l'ARS Bretagne.
- Défraiement pour le temps de formation, les hébergements, les repas et le transport à la charge de la CPTS.